

DROIT ET ÉCONOMIE

PREMIÈRE TECHNOLOGIQUE S. T. M. G.

Qu'est-ce que le droit ? Le droit, c'est :

- expliquer et distinguer les fonctions du droit ;
- vérifier les caractères de la règle pour une règle de droit donnée ;
- identifier la source d'une règle de droit ;
- distinguer les différentes institutions ;
- expliquer le sens et la portée d'une décision de justice ;
- qualifier juridiquement une situation de fait.

Ainsi, les autres questions abordées en droit sont :

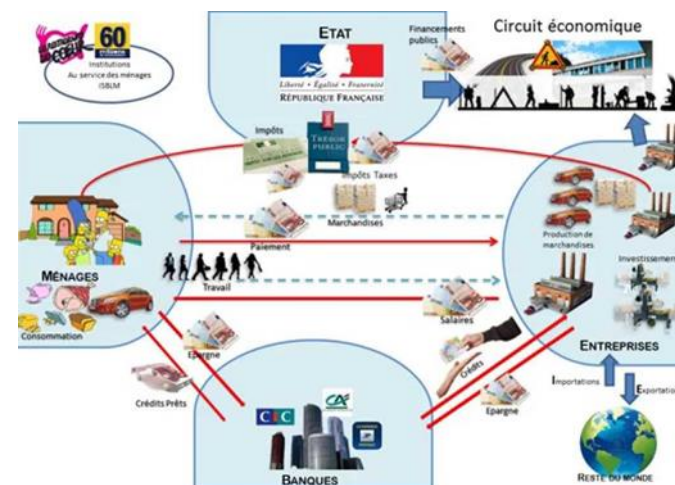
- comment le droit permet-il de régler un litige ? ;
- qui peut faire valoir ses droits ? ;
- quels sont les droits reconnus aux personnes ? .

Il faut donc mobiliser les concepts pour qualifier des situations, déterminer les règles applicables et proposer leur mise en œuvre afin de permettre aux élèves d'acquérir une culture juridique fondée sur l'argumentation ;

Pour ce qui concerne l'économie, voici les questions abordées :

- quelles sont les grandes questions économiques et leurs enjeux actuels ? ;
- comment la richesse se crée-t-elle et se répartit-elle ? ;
- comment les ménages décident-ils d'affecter leur revenu ? ;
- quels modes de financement de l'activité économique ? ;
- les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ? .

Pour l'économie, il faut être capable de comprendre le fonctionnement économique du monde contemporain, et être sensibilisé aux grands enjeux économiques et sociaux.



À RETENIR

- * 3 heures par semaine en classe entière
+ 1 heure en demi-groupe ;
- * l'élève devra être rigoureux et autonome dans son travail personnel.